

## AVIS DE COURSE

### OPTIMIST

# RÉGATE DE BASSIN N°2 Bassin nord Nouvelle Aquitaine

## LES PLATES

5B,11 ET 12 Novembre 2022  
LA ROCHELLE PORT NEUF

## PRÉAMBULE

### Prévention des violences et des incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

À ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse, indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

## 1 RÈGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions]. À utiliser en cas de besoin et si des inscriptions d'autres pays sont attendues.
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - tout autre document applicable (par exemple, les REV, Règles d'Équipement des Voiliers)
- 1.5 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.
- 1.6 Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse oralement.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles à partir de 9:00 le 10 novembre 2022 sur site.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : [lesplates.fr](http://lesplates.fr)

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse [lesplates.fr](http://lesplates.fr)
- 3.2 [DP] À partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

*Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.*

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe OPTIMIST.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription/  
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
  - la licence Club FFVoile mention « compétition » valideou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
  - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, sur [lesplates.fr](http://lesplates.fr) jusqu'au 10 novembre 2022 à 17:00 ou sur place jusqu'au 11 novembre 2022 avant 12:00.

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur [lesplates.fr](http://lesplates.fr).

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS À PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
OPTIMIST	16€

## 8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

date	de	à
11 novembre 2022	10:00	12:00

8.2 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
OPTIMIST D1	Pas de limites	Pas de limites
OPTIMIST D2	Pas de limites	Pas de limites

8.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course le 11 novembre est prévue à 15:00.

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17:00.

## 9 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

## 11 LIEU

L'Annexe à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## 12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type IODA.

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) À partir de 3 courses validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

## 18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou des enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce, sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publications de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

Rond D1 :

3 premiers garçons et 3 premières filles minimes/cadet.

3 premiers garçons et 3 premières filles Benjamins

1<sup>er</sup> garçon et 1<sup>re</sup> fille Poussin

Rond D2 :

3 premiers garçons et 3 premières filles Benjamins

1<sup>er</sup> garçon et 1<sup>re</sup> fille Poussin

## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter l'école de voile Les Plates au 05 46 43 73 13 ou [voile@lesplates.fr](mailto:voile@lesplates.fr)

ANNEXE ZONE DE COURSE

